

Mairie de Goudet

Compte-rendu Conseil municipal du 9 mai 2022

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 9 mai 2022 à 18h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Didier BOURDELIN, maire. Monsieur le maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Sont présents à cette réunion :

M. Didier BOURDELIN, Mme Dominique DUNAND GRGIC, M. Christian BEAUTHEAC, Mme Fanny LARIVIERE, M. Philippe MASSEBEUF, M. Sébastien BONNET.

Est absent et excusé : M. Florian HEBRARD qui a donné pouvoir à Mme Dominique DUNAND GRGIC

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. M. Sébastien BONNET est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

I – Adhésion à l'agence d'ingénierie des territoires de Haute-Loire

II – Purge du droit de préemption sur le fonds de commerce et la licence IV appartenant à la SARL du Pipet

III – Questions diverses et point d'information sur les dossiers en cours

I – Adhésion à l'agence d'ingénierie des territoires de Haute-Loire

Monsieur le maire propose que la commune adhère à l'agence d'ingénierie des territoires de Haute-Loire (antérieurement ING43) mise en place par le département et chargée d'apporter une assistance technique, administrative et financière aux communes.

L'adhésion est annuelle et son montant est proportionnel au nombre d'habitants. Pour Goudet, le montant de l'adhésion s'élève à la somme de 50 euros.

Après délibération, cette proposition est votée et approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal.

II – Purge du droit de préemption sur le fonds de commerce et la licence IV appartenant à la SARL du Pipet

Dans le cadre du transfert du fonds de commerce et de la licence IV de SARL Ferme Auberge du Pipet à la SAS Auberge du Pipet, la mairie est interrogée pour savoir si elle veut user de son droit de préemption.

Après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité (M. Philippe MASSEBEUF ne prend pas part au vote) de ne pas user de son droit de préemption.

III – Questions diverses et point d'information sur les dossiers en cours

Les travaux d'accès à la passerelle sur l'Holme ont été réalisés par l'entreprise CHACORNAC.

Les trois panneaux d'interdiction d'accès aux véhicules à moteur posés sur le chemin de Stevenson ont été dérobés. Ils seront remplacés.

La gendarmerie de Costaros a été prévenue et une main courante va être déposée cette semaine.

Vu pour être affiché le 12 mai 2022, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À Goudet, le 12 mai 2022.

Le maire
Didier BOURDELIN

